Aide et écoute

Le CCAS participe à l'instruction des dossiers d'aide pour les personnes âgées et/ou handicapées. Concernant l'aide sociale à l'hébergement le CCAS est tenu de mener les enquêtes auprès des obligés alimentaires (parents, enfants, conjoint…) du demandeur.

1-Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC).
Vous avez plus de 60 ans ? Vos parents ont besoin d'aide ? Les professionnels du CLIC vous conseillent et vous orientent vers les services dont vous avez besoin (portage de repas, aide à domicile, téléassistance, accueil familial, hébergement, possibilités de prise en charge financières…).
Permanences sur rendez-vous au Forum – 2, rue de Lorraine à Beuaofrt-en-Anjou
Contact : 02 41 89 14 54 – contact@clicnordestanjou.com
> Plus d'infos : cliquez ici

2-Le registre communal (grand froid et canicule).
Pour faire face à un risque éventuel de canicule ou de grand froid, Beaufort-en-Anjou se mobilise chaque année pour assurer la sécurité des personnes les plus vulnérables.
Une période de « veille saisonnière » est mise en place et un registre nominatif est ouvert au 02 41 79 74 60 ou à l'accueil de la mairie.
Les Beaufortais et Géens, ainsi répertoriés, seront régulièrement appelés.

3-Anjou Accompagnement
Vous souhaitez avoir des informations sur les soins et l'accompagnement à domicile ?
02 41 66 27 66
> Plus d'infos : cliquez ici

4-Téléassistance : un service à votre écoute 24h/24.
Destiné aux personnes âgées, isolées dépendantes et fragiles, le service à distance propose une plateforme d'écoute 24h/24, 7 jours/7, pour vous apporter assistance et réconfort.
Installé au domicile, un terminal vous permet de lancer un appel en cas de problème.
> Présence Verte Pays d'Ouest : 02 41 31 77 00.
> Vitaris Ouest : 02 51 80 58 80.